



CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°14-2023-151

PUBLIÉ LE 19 JUILLET 2023

Sommaire

Centre hospitalier Aunay-Bayeux / Direction générale

14-2023-07-18-00003 - Décision n°2023.88 portant délégation de signature -
Centre Hospitalier Aunay Bayeux - GHT (2 pages)

Page 3

Centre hospitalier Aunay-Bayeux

14-2023-07-18-00003

Décision n°2023.88 portant délégation de
signature - Centre Hospitalier Aunay Bayeux -
GHT

GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE NORMANDIE CENTRE

DECISION N° 2023.88 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

Centre Hospitalier Aunay Bayeux

Le directeur général du Centre Hospitalier Universitaire de Caen Normandie, établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Normandie Centre,

- Vu le Code de la santé publique et notamment ses articles L6132-1 à L6132-6, L6143-7, D6143-33 à 35 et R6143-38 et R6132-21-1,
- Vu le décret du Président de la République en date du 29 avril 2019 nommant **monsieur Frédéric VARNIER**, directeur général du Centre Hospitalier Universitaire de Caen Normandie à compter du 15 mai 2019,
- Vu l'arrêté de la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Normandie, en date du 1^{er} juillet 2016, approuvant la convention constitutive du GHT Normandie Centre,
- Vu la convention entre le Centre Hospitalier Universitaire de Caen Normandie et le Centre Hospitalier Aunay-Bayeux portant mise à disposition de **madame Isabelle MESNAGE**, en date du 8 décembre 2017,
- Vu la convention entre le Centre Hospitalier Universitaire de Caen Normandie et le Centre Hospitalier Aunay-Bayeux portant mise à disposition de **monsieur Karim HARAGUI**, en date du 26 mars 2019,
- Vu l'avenant à la convention de mise à disposition, modifiant la liste des pharmaciens mis à disposition, et désignant **madame Stéphanie TRUET** comme pharmacien titulaire, en date du 14 avril 2021,
- Vu la convention entre le Centre Hospitalier Universitaire de Caen Normandie et le Centre Hospitalier Aunay-Bayeux portant mise à disposition de **monsieur Marc LEPETIT**, en date du 14 février 2023,
- Vu la convention entre le Centre Hospitalier Universitaire de Caen Normandie et le Centre Hospitalier Aunay-Bayeux portant mise à disposition de **madame Noëlle SINANG**, en date du 5 juin 2023,
- Vu l'arrêté du Centre National de Gestion portant mise à disposition de **madame Noëlle SINANG** au sein du GHT Normandie Centre, en date du 7 juin 2023,

DECIDE

Article 1 :

Délégation de signature est donnée pour signer dans le cadre de la passation des marchés publics et de la conclusion des avenants relatifs aux besoins propres du Centre Hospitalier Aunay-Bayeux :

- l'ensemble des actes, correspondances, attestations et décisions se rapportant aux marchés publics **inférieurs à 20 000 euros HT.**
- l'ensemble des actes, correspondances, attestations et décisions se rapportant aux marchés publics **quel que soit le montant en cas d'urgence impérieuse** telle que définie par l'article R 2322-4 du code de la Commande Publique ;
- les « **bons de commande** » émis auprès d'une centrale d'achat **agissant en tant que « grossiste »**, sans limite de montant.

AV

à madame Isabelle MESNAGE, directrice adjointe du Centre Hospitalier Aunay-Bayeux (pour l'ensemble des besoins de l'établissement hors médicaments et dispositifs médicaux). En cas d'absence ou d'empêchement de madame Isabelle MESNAGE, délégation est donnée à madame Noëlle SINANG et monsieur Karim HARAGUI.

à madame Noëlle SINANG, directrice adjointe du Centre Hospitalier Aunay-Bayeux (pour l'ensemble des besoins de l'établissement hors médicaments et dispositifs médicaux). En cas d'absence ou d'empêchement de madame Noëlle SINANG, délégation est donnée à madame Isabelle MESNAGE et monsieur Karim HARAGUI.

A monsieur Karim HARAGUI, attaché d'administration hospitalière du Centre Hospitalier Aunay Bayeux (pour l'ensemble des besoins de l'établissement hors médicaments et dispositifs médicaux). En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Karim HARAGUI, délégation est donnée à madame Isabelle MESNAGE et madame Noëlle SINANG,

En cas d'absence ou d'empêchement de madame Isabelle MESNAGE, madame Noëlle SINANG, et de monsieur Karim HARAGUI, délégation est donnée à monsieur Marc LEPETIT, technicien hospitalier.

à Madame Stéphanie TRUET, pharmacienne du Centre Hospitalier Aunay Bayeux (pour les dispositifs médicaux et médicaments). En cas d'absence ou d'empêchement de madame Stéphanie TRUET, délégation est donnée à monsieur Franck HERIAULT, pharmacien.

Article 2 :

Les délégataires précités sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'application de la présente décision. Cette délégation est assortie de l'obligation pour les délégataires de respecter les procédures réglementaires en vigueur ou les procédures mises en place au sein du GHT et de rendre compte à l'autorité délégante des opérations réalisées, ainsi que de toute difficulté sérieuse ou pressentie, ou situation particulière rencontrées au cours de ces missions.

Article 3 :

Cette délégation de signature peut être dénoncée à tout moment, sans préavis. La présente décision abroge et remplace toute précédente décision de même nature. Elle prend effet à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs du département du Calvados.

Article 4 :

La présente délégation sera transmise à monsieur le Préfet du Calvados pour publication au recueil des actes administratifs du département. Elle est notifiée aux intéressés. Elle sera portée à la connaissance du comptable de l'établissement membre du GHT Normandie Centre et aux tiers par affichage au sein des établissements.

Article 5 :

La présente décision peut à compter de sa publication faire l'objet dans un délai de deux mois d'un recours devant le tribunal administratif de Caen
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Caen, le 18 juillet 2023

Le directeur général du CHU Caen Normandie
Directeur de l'établissement support du GHT
Normandie Centre

Frédéric VARNIER